



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

DECISION N° /2025/FECAFOOT/PDT/LDF

Portant convocation de l'Assemblée Générale Elective de la Ligue
Départementale de Football du Mbam et Inoubou

Le Président de la Ligue Départementale de Football du Mbam et Inoubou

- Vu la constitution ;
- Vu la loi N° 2018/014 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives au Cameroun ;
- Vu les Statuts de la FIFA ;
- Vu les Statuts de la CAF ;
- Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;
- Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective de la FECAFOOT tenue le 11 décembre 2021 ;
- Vu le chronogramme du processus électoral ;
- Vu le Communiqué du Président de la Commission Electorale de la FECAFOOT portant publication des listes provisoires des clubs des championnats départementaux 2024-2025 appelés à prendre part au Processus électoral ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'Assemblée Générale Elective de la Ligue Départementale de Football du Mbam et Inoubou est convoquée **le Samedi 13 Septembre 2025 à l'effet de procéder à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des Délégués** de la Ligue à l'Assemblée Générale de la Ligue Régionale de Football du Centre.

Article 2 : Le scrutin se déroulera dès 08 heures à Yaoundé, Région du Centre.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Fait à Bafia, le 13 Août 2025

LE PRESIDENT DE LA LIGUE
DEPARTEMENTALE



★ 1116 Yaoundé - Cameroun
✉ sgoffice@fecafot.org
🌐 www.fecafot-officiel.com
Numéro de contribuable: M089600013325C

